RECUEIL DES ACTES Séance du conseil municipal du JEUDI 28 MARS 2024 à la mairie - 18h30

Après l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du mardi 12/03/2024, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont délibéré favorablement :

<u>2024-03B-01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE FINANCIER UNIQUE</u> (CFU) 2023 ; REPRISE DE RESULTAT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 COMMUNAL

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes tel que présenté

FONCTIONNEMENT 905 126.52 € INVESTISSEMENT

481 590.25€

2024-03B-02: TAUX D'IMPOSITION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de maintenir les taux d'imposition des taxes comme suit :

Habitation: 12.96 % Foncière bâti: 37.70 % Foncière non bâti: 29.09 %

2024-03B-03: - LISTE DES SUBVENTIONS A VERSER

2024-03B-04 : Fongibilité des crédits - Fixation du taux de mouvements de chapitre à chapitre

<u>2024-03B-05 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ECOLE</u> <u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2023</u>